

Élaborer et mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques HSE

Code  
**600617**

Durée  
**2 jours / 14 heures**

Tarif Inter\*  
**1680 € HT**

\*Repas inclus (en présentiel)

### PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS :**  
13-14 mai. 2024
- **PARIS :**  
17-18 oct. 2024
- **PARIS :**  
25-26 nov. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

### PUBLIC

Responsables de site –  
Responsables Environnement –  
Responsables santé sécurité –  
Responsables QSE – Responsables opérationnels en charge de l'évaluation des risques – Toute personne chargée de la veille réglementaire HSE

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

### NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

### LES POINTS FORTS

Construction d'une démarche de prévention adaptée à son établissement, étape par étape

Formation transverse aux thématiques santé-sécurité et environnement

Animation par un consultant expert en management HSE et maîtrise des risques industriels

### MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour

## Objectifs pédagogiques

- Citer les obligations réglementaires applicables à son établissement en matière de prévention des risques HSE
- Créer une grille d'analyse des risques HSE correspondant à la taille et à l'activité de sa structure
- Elaborer un plan d'actions pour mettre en oeuvre une démarche de prévention des risques HSE adaptée à son contexte et à son organisation
- Identifier les mesures de prévention
- Evaluer leur efficacité

## Programme de la formation

### Prévenir les risques HSE : de quoi parle-t-on ?

- Visite de musée : la démarche de prévention et les obligations réglementaires associées
- Distinction des notions : danger, risque, exposition, seuil d'exposition, dommage, principe de prévention et principe de précaution
- Obligations réglementaires et normatives en matière de prévention des risques HSE (obligation de sécurité, DUER, nomenclature ICPE, plans de prévention...)
- Cas pratique : lister les obligations réglementaires applicables à son établissement en matière de prévention des risques HSE

### Élaborer la démarche de prévention

- Se placer en mode projet et définir les acteurs et les interlocuteurs
- Evaluation des risques : préparation, identification des risques, classement
- Méthodes et outils d'évaluation disponibles
- Animer l'évaluation des risques : savoir-faire et savoir-être, communiquer sur sa démarche pour recueillir les informations pertinentes
- Choisir les mesures de prévention appropriées à son établissement, les critères à favoriser
- Cas pratique : construire une grille d'évaluation adaptée à la taille de son entreprise et son secteur d'activité

### Mettre en oeuvre les actions de prévention

- Principes de prévention à respecter : intégrer le risque dès la conception, réduire le risque à la source, favoriser la protection collective, tenir compte de l'évolution de la technique
- Planifier la prévention
- Travailler à l'acceptabilité des mesures de prévention mises en oeuvre : vis-à-vis de sa direction, des salariés chargés de les appliquer, des représentants du personnel et des autorités
- Cas pratique : construire un plan d'actions adapté à son contexte et à son

un meilleur ancrage des enseignements

### SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
  - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
  - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

organisation

### Fédérer les équipes autour de la culture de prévention de l'entreprise

- Promouvoir une démarche pédagogique et ouverte, vers plus d'autonomie dans la prise en charge du risque
  - Communiquer et expliquer pour remporter l'adhésion, instaurer la confiance
  - Organiser sa veille technologique et réglementaire
  - Piloter l'amélioration continue de sa démarche
- 
- Partage d'expériences : échanges sur la démarche de prévention des risques des participants et conseils pratiques du formateur

### Parmi nos formateurs

...



Valérie Guillet

Ingénieur agronome, elle a été coordinatrice HSE d'un groupe avant de devenir consultante pour accompagner la mise en place de systèmes de management QSE. Sa pratique de la réglementation, son approche pédagogique et structurée permettent aux participants d'aborder le pilotage des démarches QSE de manière opérationnelle et progressive.